

Scolarisation des enfants handicapés

Sauvons les emplois et les personnels !

Depuis une dizaine d'années, l'école publique scolarise de plus en plus d'enfants handicapés.

Pour favoriser cette scolarisation, l'Etat a recruté des personnels supplémentaires... mais non formés et ayant tous un statut précaire.

Parmi eux, des EVS (Emploi de Vie Scolaire). Ces derniers sont :

- Soit recrutés pour 20 heures par semaine sur 10 mois, renouvelable une fois, pour un salaire net de 575 € mensuel.
- Soit recrutés pour 26 heures par semaine sur 10 mois, renouvelable deux fois, pour un salaire net de 750 € mensuel.

Pour la rentrée prochaine, 2 problèmes se posent :

- Aucun emploi d'EVS n'est prévu au budget de la rentrée 2007. Ces postes disparaîtraient donc.
- Dans le cas où, toutefois, ces postes seraient maintenus, nombre de ces EVS devraient être remplacés, leur contrat renouvelé ne pouvant excéder 2 ou 3 ans. Leur expérience professionnelle disparaîtrait avec eux...

Pourtant, ces personnels permettent une meilleure intégration des enfants handicapés au sein des écoles. Sans eux, l'intégration de nombreux enfants s'avérerait plus difficile, voire serait remise en cause.

Signataires de cette pétition, nous demandons :

- Dans l'immédiat, le maintien de ces postes pour la rentrée 2007.
- La transformation de ces postes en postes statutaires de la Fonction Publique qui permettent une sécurité d'emploi, une rémunération décente, l'accès à une formation professionnelle...
- Le maintien sur ces postes des personnels déjà recrutés, afin de bénéficier de leur expérience professionnelle.

Nom Prénom	Fonction	Adresse	Signature

à renvoyer à Dolorès Bodin (EVS) école élémentaire du centre
115, rue décret 74130 BONNEVILLE